

Cusimano, Christophe

Pronoms indéfinis

In: Cusimano, Christophe. *Grammaire descriptive du français. Tome 1, Pronoms.* 1. vyd. Brno: Masarykova univerzita, 2013, pp. 62-69

ISBN 978-80-210-6458-4; ISBN 978-80-210-6461-4 (online : Mobipocket)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/128616>

Access Date: 17. 10. 2025

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

Second chapitre: pronoms indéfinis

La plupart des grammairiens reconnaissent que c'est une catégorie « fourre-tout » qui regroupe des éléments très disparates:

aucun – nul – pas un – quelque – n'importe quel – certain – plusieurs – maint tout – chaque – tel – même – autre,

auxquels on joint parfois: *divers, différents...* Une partie d'entre eux peuvent être précédés d'un prédéterminant: « quelques livres, les quelques livres »; d'autres ne peuvent pas, comme *plusieurs* ou *tout*.

Si l'on prend au sérieux l'étiquette sémantique de « indéfinis », il faut également y joindre des éléments qui expriment des notions de « peu défini », comme *une sorte de, un genre de, une (un) espèce de*, qui se mettent en tête d'un syntagme nominal (et qui, malgré leur grande fréquence d'emploi, sont rarement cités par les grammairiens):

- j'ai acheté une espèce de lotion anti-moustiques (oral)
- qu'est-ce qui existait avant dans ce genre de bouteille (oral, Viandox 6,10)
- mon père lui eh bien il était une sorte de placier représentant (oral, Lévy 1,8).

Les linguistes contemporains ont dégagé une sous-catégorie plus homogène sur le plan sémantique, celle des « quantifieurs », qui comporte non seulement *aucun, nul, pas un, quelque, chaque, tout*, mais aussi les numéraux *un, deux, trois, une moitié de, un quart de*, etc. et:

assez de, beaucoup de, combien de, plus de, pas de, quantité de, nombre de, la plupart de, le plus gros de, une masse de, une troupe de, un morceau de, etc.

Cette liste est ouverte, et il se fabrique sans cesse de nouveaux types de quantificateurs comme:

une foule de, un tas de, des piles de, des flopées de, des montagnes de, etc.

Ces « quantificateurs » ont des propriétés en commun: lorsqu'ils forment des syntagmes nominaux compléments d'un verbe, ils sont liés à *en*⁶ (à l'exception de *tout, tous*):

elle a acheté combien de voitures ? / elle en a acheté combien ?

j'ai vu un tas d'accidents/j'en ai vu un tas

il est arrivé des flopées de gens / il en est arrivé des flopées.

Ce *en* relié aux quantificateurs est beaucoup plus vivant en français contemporain que le *en* dit « de complément nominal que l'on trouve dans: *j'en connais le titre*.

Problèmes de définition

Déterminants et pronoms

« Les déterminants indéfinis sont rangés dans la classe des déterminants secondaires du substantif dans la mesure où certains d'entre eux peuvent se combiner avec un déterminant spécifique (l'article par exemple) ; c'est le cas notamment de *quelque* et de *tout*:

⁶ Cf. chapitre suivant.

ex.: *ces quelques livres, tous les livres.*

À la différence des déterminants spécifiques, encore, les déterminants indéfinis peuvent parfois se combiner entre eux:

ex.: *Maintes autres définitions ont été proposées.*

Cependant, la catégorie des déterminants indéfinis est de définition floue du point de vue du fonctionnement sémantique: on y range en effet des déterminants quantifiants purs, qui indiquent de façon plus ou moins précise le nombre des êtres auxquels s'applique le nom (*quelques....*), des déterminants quantifiants et caractérisants, qui ajoutent à l'indication du nombre celle de caractères propres à l'être auquel s'applique le nom (ex.: *certains*), et enfin des déterminants caractérisants purs, qui évoquent l'identité de l'être déterminé. Ces derniers établissent tantôt un rapport d'analogie (*même/autre, tantôt* spécifient cette identité, sans donner d'indication précise (*tel*) » (D. Denis et A. Sancier-Château)⁷.

« Pas plus que la catégorie des déterminants indéfinis auxquels ils correspondent, la classe des pronoms indéfinis n'est homogène sur le plan formel, fonctionnel ou même sémantique.

Certains d'entre eux présentant des formes identiques à celles des déterminants indéfinis (*certains, plusieurs, beaucoup...*) et peuvent ainsi fonctionner soit comme déterminants soit comme pronoms, sans modification de leur forme. D'autres au contraire, de forme tonique, correspondent à des déterminants de forme atone (*chacun/chaque, quelques-uns/quelques...*).

Certains de ces pronoms indéfinis peuvent fonctionner tantôt comme nominaux (voir Pronom), renvoyant alors directement à l'être qu'ils désignent.

ex.: *Chacun jugera en son âme et conscience,*

⁷ D. Denis et A. Sancier-Château, 1994.

tantôt comme représentants, reprenant ou annonçant un terme présent dans le contexte:

ex.: *Chacun d'entre vous jugera en conscience.*

D'autres au contraire ne connaissent que des emplois normaux (*personne, rien*):

ex.: *Rien ne va plus.*

Enfin, certains pronoms indéfinis sont exclusivement employés pour référer à l'être animé (*personne*) ou inanimé (*rien*) tandis que d'autres peuvent selon le contexte évoquer l'un ou l'autre (*plusieurs, la plupart*).

La diversité des formes et des fonctionnements syntaxiques des pronoms indéfinis invite à préférer en mener l'étude selon une perspective sémantique et logique: on opposera ainsi les pronoms indéfinis qui spécifient le *nombre* (quantité nulle, singleton, pluralité) dits pronoms *quantifiants*, à ceux qui marquent seulement *l'indétermination* portant sur l'identité (*non-quantifiants*). (*Ibidem*)

Quels critères ?

« Sans aller, comme Beauzée (1767, II: 281-288) jusqu'à soutenir que la classe des pronoms indéfinis est vide, je me propose de montrer deux choses. La première est que la liste des items que les grammaires présentent sous la rubrique « pronoms indéfinis » est pléthorique car un grand nombre d'entre eux ne sont pas des pronoms mais des « déterminants ». S'agit-il pour autant de purs déterminants ? Rien n'est moins sûr. Ce dernier point sera peu développé car il l'a été par d'autres, notamment par D. Van de Velde (2000). J'insisterai davantage sur le fait que les vrais pronoms indéfinis présentent plusieurs caractéristiques propres aux groupes nominaux. La deuxième chose que j'essaierai de montrer est que tous les termes

présentés comme des pronoms indéfinis ne jouent pas le rôle d'expressions référentielles indéfinies. Je prendrai comme grammaire de référence la Grammaire méthodique de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul (désormais G.M.). La liste des termes qui sont cités dans cet ouvrage comme faisant partie de la classe des pronoms indéfinis est la suivante: *quiconque, les cardinaux, aucun, nul, pas un, personne, rien, nulle part, quelque part, autre part, jamais, quoi que ce soit, tout, tous, toutes, tout un chacun, qui... qui, l'un... l'autre, les uns... les autres, quelqu'un, quelque chose, n'importe qui/ quoi, n'importe lequel, certains / certaines, quelques-uns / quelques-unes, la plupart, plusieurs, d'aucuns, beaucoup, peu, « etc. », le même, la même chose, l'autre, les autres, autrui, autre chose, un autre, d'autres, quelques autres, tel (qui), un tel* (p. 212-213).

J'écarterais de mon étude un certain nombre de formes: celles qui sont considérées comme appartenant à la classe des adverbes (*beaucoup, peu, autre part, nulle part, quelque part, jamais*), les formes corrélatives (*l'un ... l'autre, les uns... les autres, qui... qui*), celles qui requièrent des conditions syntaxiques spéciales (*quiconque*), celles qui relèvent d'un niveau de langue marqué (*d'aucuns, « variante littéraire et archaïsante de certains »* (p. 212)), et enfin les expressions qui sont d'un emploi peu fréquent (*nul, tout un chacun, tel (qui), Untel / un tel*).

En fait, nombreux sont les travaux sur les pronoms indéfinis – beaucoup moins cependant que sur les déterminants indéfinis. Rares sont les définitions proposées du type de référence que permettent d'effectuer ces pronoms. M. Haspelmath (1997) lui-même, dans son ouvrage de synthèse, ne propose pas vraiment de définition de la notion générale d'indéfinition/ indéfinitude et ne fait pas toujours une séparation stricte entre pronoms et déterminants » (N. Flaux)⁸.

⁸ N. Flaux, 2008.

Exercices

Pronoms indéfinis et adjectifs indéfinis

Distinguez les pronoms indéfinis d'avec les adjectifs indéfinis. Analysez en outre chacun d'eux selon leur fonction.

1. Certains personnages s'imaginent qu'ils ont atteint le sommet du savoir: quelle vanité! — 2. Certains se figurent que l'esprit humain est illimité: quelle erreur! — 3. Nous avons plusieurs raisons de nous défier de notre imagination. — 4. Plusieurs pensent, non sans raison, qu'on atterrira bientôt sur la Lune. — 5. Plus d'un homme a été perdu par l'orgueil. — 6. Plus d'un se satisfait de demi-raisons. — 7. L'orage tombera sur tel qui n'y pense pas. — 8. Tel personnage se croit orateur qui n'est que bavard.

Fonction des pronoms indéfinis

Dans le texte d'Alain-Fournier, dites quelle est la fonction de chaque pronom indéfini La Récréation (Alain-Fournier, Miracles)

Personne ne criait ni ne jouait. Certains fumaient une cigarette, cachée dans le creux de la main, au fond de leur poche, et se promenaient de long en large sous le préau; les autres s'entassaient auprès d'un portail condamné, dans une sorte de trou formé par une brusque descente qui mettait la cour de niveau avec la rue voisine. On s'asseyait, les jambes pendantes, sur les parapets de ce trou, sur les crochets de fer qui condamnaient le portail.

On ne voyait pas dans la rue, mais parfois, contre les battants, tout près, tout près de soi, on entendait le pas de quelqu'un qui s'éloignait.

Domaine et caractéristique

Remplissez le tableau de B. Pottier⁹ en prenant appui sur la première colonne.

Domaine	personne	chose	lieu	temps	circons-tance
Caractéristique					
Interrogation	qui?				
indétermination	lui, elle				
extension maximale	tous, toutes				
extension 1	quelqu'un				
extension 1 x	quiconque n'importe qui				
extension 0	personne				

⁹ B. Pottier, 1970.

Quantificateurs et grammaire normative

Les grammairiens normatifs se sont intéressés aux quantificateurs surtout pour traiter des problèmes d'accord: Doit-on dire: « Trop de pudeur est bien plus dangereux que pas assez », ou « Trop de pudeur est bien plus dangereuse que pas assez » ? Grevisse cite les exemples suivants, que vous commenterez:

1. Ce peu de mots eut un effet décisif — 2. « Beaucoup de cierges valait mieux » (Haubert) — 3. « Lorsqu'un peu de confiance se fut établi entre nous [...] » (B. Constant) — 4. « Tant d'indifférence et de coquetterie ne semblait pas aisément à comprendre » (Musset) — 5. « Peu d'amis la regrettèrent » (Flaubert) — 6. « Tant de vigilance est perdue! » (Montherlant) — 7. « Trop d'essais usent le cerveau » (Besnard) — 8. « Trop d'allées et venues fatiguent » (Estournel) — 9. « Tant d'années écoulées depuis ce témoignage d'amour doivent avoir guéri la blessure » (Apollinaire) — 10. « Un peu de lumière est supérieure à beaucoup de ténèbres » (Claudel) — 11. « Il y avait au fond de la cuvette une sorte de gravier blanc attaché aux parois de la porcelaine » (Flaubert) — 12. « Ce genre de lunettes fait fureur » (Dictionnaire) — 13. « Voilà bien le genre de questions qui ne servent à rien » (Beauvoir) — 14. « Il explora les bâtiments afin de pouvoir dire quelle espèce d'hôtes y revenaient » (A. Dumas)